

# Le pays de toujours et celui de tous les jours

En France, quand il se rapporte à l'immigration, le mot "retour" évoque surtout les politiques publiques d'incitation au départ mises sur pied dans les années qui ont suivi la fermeture des frontières en 1974. Il faut bien dire que ces politiques ne rencontrèrent pas le succès escompté, et dans les années quatre-vingt, il fallut se rendre à l'évidence : la plupart des immigrés ne rentreraient pas.

Pourtant, paradoxalement, ce sont sans doute les immigrés eux-mêmes qui, ne pouvant se résigner à abandonner le "vieux pays", entretiennent la flamme du retour. Car si certains finissent par accepter l'idée de se faire enterrer dans le pays d'accueil, reconnaissant ainsi implicitement que leur séjour en terre d'exil est, *stricto sensu*, appelé à s'éterniser, beaucoup d'autres souhaitent pour eux-mêmes un rapatriement posthume ; on le voit dans ce numéro à propos des Africains subsahariens, mais cela vaut aussi pour les Maghrébins. En effet, cette aspiration symbolise *a contrario* la volonté irrémédiable de certains de ne pas couper définitivement le lien avec la terre des ancêtres. Et de fait, l'idée de ne pas pouvoir retourner est sans doute très difficile à admettre consciemment, comme le montre l'exemple des pieds-noirs, qui en viennent à se souvenir d'une tierce origine – l'Alsace, la Suisse, l'Italie, Malte, l'île de Minorque... – destinée à compenser "virtuellement" l'irréalisable retour en Algérie.

Cependant, aujourd'hui, les va-et-vient multiples des immigrés ont en partie remplacé l'aller et retour simple de leurs prédécesseurs. Au point que certains expatriés finissent par avoir du mal à savoir quel est leur "vrai" pays. C'est peu ou prou le sens de la fameuse phrase de l'un d'entre eux : "L'Algérie est mon pays de toujours et la France est mon pays de tous les jours." De même, le cas des couples mixtes qui ont du mal à choisir leur lieu de résidence, ou celui des retraités "à cheval sur deux continents" illustrent bien ce dilemme. Restent que les États n'ont pas encore tout à fait pris la mesure de ce phénomène et que les législations – qui ne connaissent que les nationaux, les résidents et les illégaux – ont du mal à s'adapter à ces "citoyens transnationaux" qui représentent pourtant en partie l'avenir de l'humanité.



*Le départ, le retour,  
l'installation...  
ne sont plus définitifs.*

*On peut se sentir exilé dans le pays  
dont on a la nationalité, on vit à  
cheval sur deux continents, bref, on  
est citoyen du monde pour de bon.*

**Philippe Dewitte**

